

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

74150 Rumilly

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

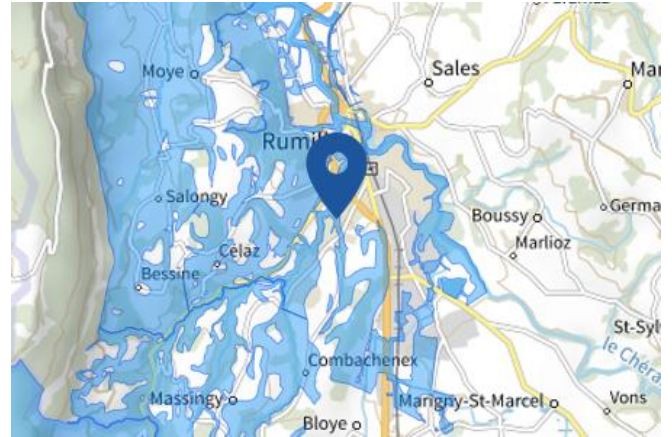
EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Rumilly

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : PPR - Rumilly

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Rumilly a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 10/10/2005

Date d'approbation : 25/10/2013

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Atlas des zones inondables du Chéran

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Rumilly



DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par ruissellement et coulée de boue

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

Par lave torrentielle (torrent et talweg)

4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

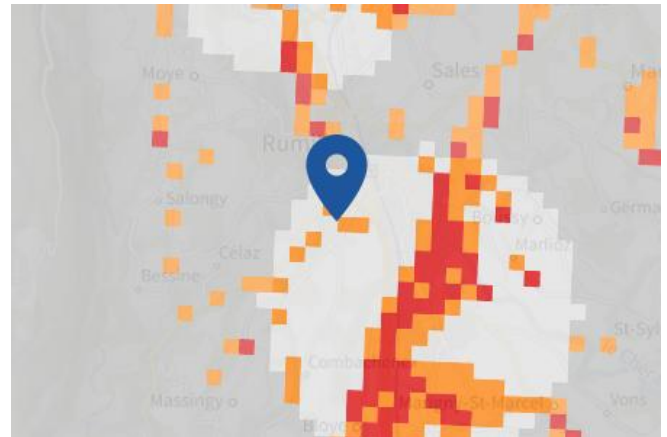
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1004221A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/08/2009	14/02/2010
INTE0300095A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/11/2002	09/03/2003
INTE9000196A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/02/1990	24/05/1990
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Rumilly

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

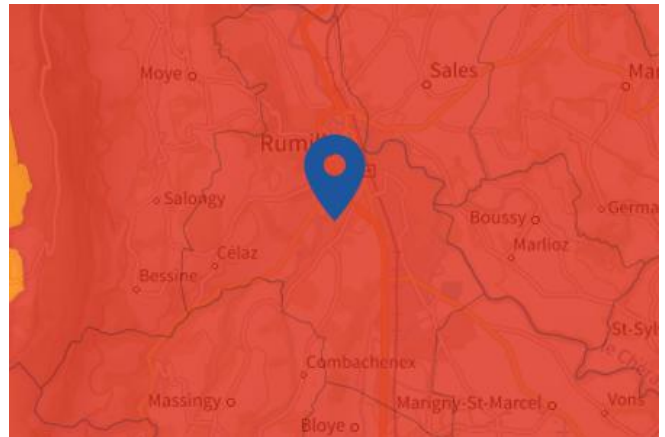
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Rumilly

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **4/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

2 épisodes sismiques classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque de séisme sur Rumilly

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9600421A	Secousse Sismique	15/07/1996	17/10/1996
INTE9500219A	Secousse Sismique	14/12/1994	07/05/1995

Risque de mouvements de terrain sur Rumilly

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

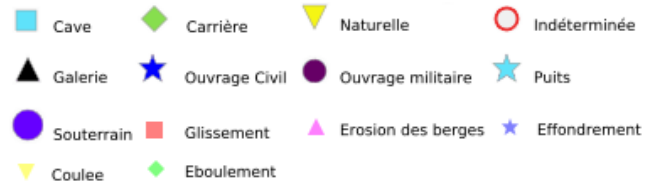
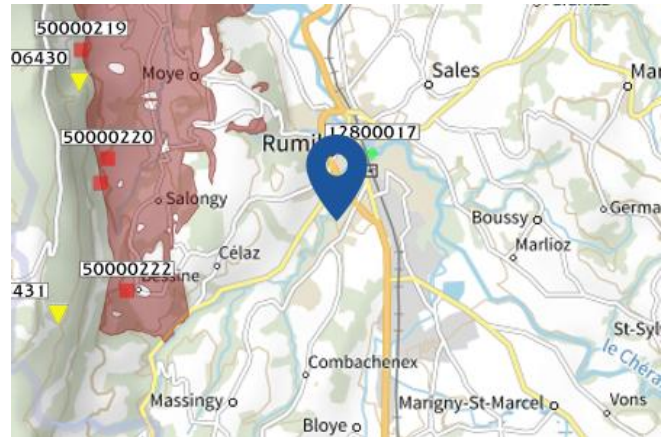
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- **Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.**
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Glissements de terrain.**
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- [Mouvement de terrain](#)
- [Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)
- [Glissement de terrain](#)

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0903436A	Mouvement de Terrain	06/09/2008	13/02/2009
INTE9400127A	Glissement de Terrain	03/10/1993	24/03/1994

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Rumilly

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Rumilly

R Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Rumilly

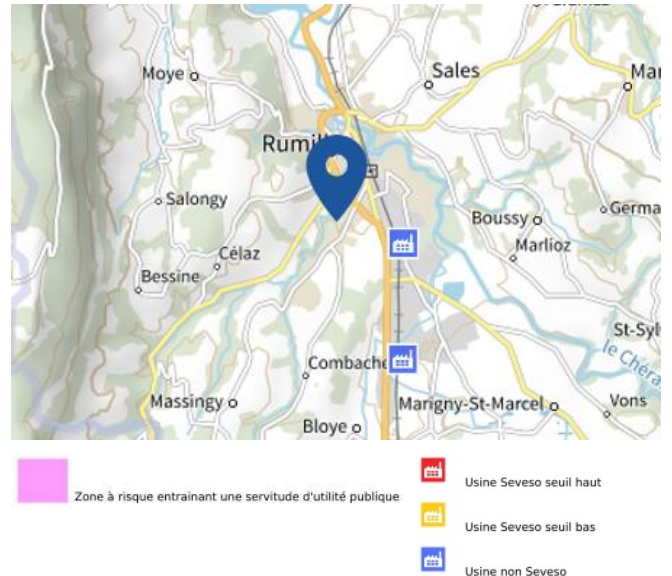
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)
[Effet de surpression](#)

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TEFAL SAS	Non Seveso
U LOGISTIQUE SAS	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Rumilly

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

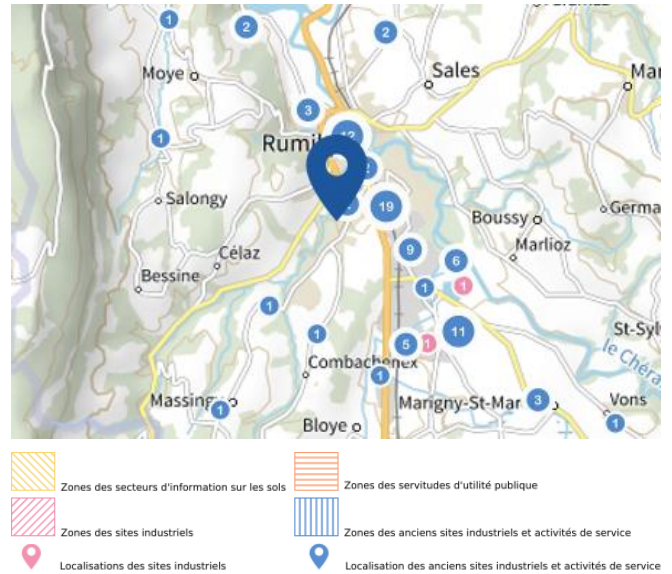
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Rumilly

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
12800017	Chute de blocs / Eboulement	Poropriété Collet

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000771401	ANCIENNE CARRIERE BONANSEA (DEPOT TEFAL)	En cours
SSP000067001	SALOMON	Clôturée

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

89 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4081474	Stockage de produits alimentaires avec	Indéterminé	
SSP4080986	Atelier de carrosserie automobile	En arrêt	
SSP4080985	Chaudronnerie et tôlerie	En arrêt	
SSP4080984	Pressing automatique	En arrêt	
SSP4080983	Desserte d'essence	En arrêt	
SSP4080982	Travaux et stockage de peintures ; anc.	Indéterminé	
SSP4080981	"Supermarché Bravo" avec desserte de	En arrêt	
SSP4080980	Station d'épuration	Indéterminé	
SSP4080811	Atelier de chaudronnerie et	Indéterminé	
SSP4080810	Garage avec atelier de réparation et DLI	Indéterminé	
SSP4080809	Transports	Indéterminé	
SSP4080808	Désossage, piéçage et tranchage de	Indéterminé	
SSP4080523	Atelier de construction de matériel de	En arrêt	
SSP4080522	Station-service, enseigne	Indéterminé	
SSP4080521	Fabrication d'articles ménagers,	Indéterminé	
SSP4080520	Supermarché avec un parc de	Indéterminé	
SSP4080519	Activité de concassage et criblage avec	En arrêt	
SSP4080518	Entreprise Générale de bâtiment et	En arrêt	
SSP4080517	TRANSPORTS et CARBURANTS	En arrêt	
SSP4080516	Dépôt de vieux métaux	En arrêt	
SSP4080515	Entreprise de transports en commun	Indéterminé	
SSP4080514	DLI	En arrêt	
SSP4080410	Entreprise de fabrication de machine-	En arrêt	
SSP4080409	Entreprise de fabrication de machine-	En arrêt	
SSP4080408	Carrosserie avec application de peinture	En arrêt	
SSP4080407	Carrosserie avec application à froid des	Indéterminé	
SSP4080406	Centrale à béton avec DLI dans carrière	En arrêt	
SSP4080405	Garage RENAULT avec desserte	En arrêt	
SSP4080404	Garage RENAULT avec desserte	Indéterminé	
SSP4080403	Tannerie de cuir	En arrêt	
SSP4080402	Tanneries	Indéterminé	
SSP4080401	Carrière de graviers avec criblage et	En arrêt	
SSP4080400	Poste d'enrobage à chaud de produits	En arrêt	
SSP4080399	Poste temporaire d'enrobage à chaud de	En arrêt	
SSP4080398	Poste temporaire d'enrobage de	Indéterminé	
SSP4080397	Dépôt d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP4080396	Usine d'incinération des ordures	Indéterminé	
SSP4080394	Fonderie d'aluminium, bronze	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4079987	Exploitation laitière	Indéterminé	
SSP4079986	Carrosserie et garage	Indéterminé	
SSP4079450	Entreprise de fabrication de machines	En arrêt	
SSP4079434	Transport et desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079433	Pépinériste avec desserte d'essence	En arrêt	
SSP4079432	Coopérative agricole	Indéterminé	
SSP4079431	Station-service SHELL	Indéterminé	
SSP4079430	Nettoyage à sec, pressing NORGE	En arrêt	
SSP4079180	Fromager avec DLI	En arrêt	
SSP4079179	Garage avec stockage de véhicules	Indéterminé	
SSP4079178	Station service	Indéterminé	
SSP4079177	Garage avec desserte d'essence	En arrêt	
SSP4079176	"Atelier GRAVART" ou "Imprimerie	En arrêt	
SSP4079173	Négociant en cycles et motos avec	En arrêt	
SSP4079171	Desserte	En arrêt	
SSP4079169	Garage automobile ; anc. Station-service	Indéterminé	
SSP4079168	"Garage MODERNE" avec atelier de	En arrêt	
SSP4079167	Garagiste	En arrêt	
SSP4079166	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP4079165	Transporteur de voyageurs avec atelier	En arrêt	
SSP4079164	Epicerie avec desserte d'essence	En arrêt	
SSP4079163	Desserte d'essence devant un café	En arrêt	
SSP4079162	Blanchisserie	En arrêt	
SSP4079161	Négociant en charbons	En arrêt	
SSP4079160	Garage avec desserte d'essence	En arrêt	
SSP4079159	Station-service, anc. Concessionnaire	Indéterminé	
SSP4079158	Station service	En arrêt	
SSP4079157	Appareil à acétylène	En arrêt	
SSP4079156	Pharmacien et inspecteur des	En arrêt	
SSP4079155	Usine de fabrication de composants de	Indéterminé	
SSP4078232	Fabrique de jouets	Indéterminé	
SSP4078230	Usine de fabrication d'appareils	Indéterminé	
SSP4078229	Fabrication d'articles ménagers appareils	Indéterminé	
SSP4078129	Desserte de carburants	En arrêt	
SSP4078080	Sté de transport avec garage et desserte	Indéterminé	
SSP4078079	Fabrique d'outillage	Indéterminé	
SSP4078061	Garage CITROEN avec desserte et dépôt	Indéterminé	
SSP4077929	Fabrication de charpentes et d'autres	Indéterminé	
SSP4077772	Station-service TOTAL, anc. "Garage des	Indéterminé	
SSP4077766	Pressing	En arrêt	
SSP4077765	Station-service	Indéterminé	
SSP4077711	Fabrication d'articles ménagers moulés	En arrêt	
SSP4077686	Blanchisserie, pressing	En arrêt	
SSP4077685	Blanchisserie et pressing	En arrêt	
SSP4077544	Garage avec atelier de carrosserie et	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4077543	Carrière de granulats	En arrêt	
SSP4077479	Sté de transport avec garage et desserte,	Indéterminé	
SSP4077478	Fabrique de jouets	En arrêt	
SSP4077477	Fonderie aluminium et bronze	En arrêt	
SSP4077476	Dépôt de goudron	En arrêt	
SSP536646	Communauté de communes Rumilly	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle